



## Changement de statut etudiant à salarier

Par **toobibdzz**, le **07/02/2010 à 21:46**

Bonjour, rnje suis un jeune médecin algerien et je vien d'avoir un diplome d'infirmier d'état, j'(ai trouver du boiulot dans une EPAD , j'ai deposer un dossier de changement de statut aupres de la ddtefp du val d'oise le 22 novembre 2009 et on ma donner un récipissé se 3 mois avec la mention "il n'autorise pas son titulaire à travailler" et jusuq'a maintenant j'ai pas eu aucune réponse, le probleme c'est que je travaille actuellement et à plein temps mais ya 2 jours un ami ma dis que malgrer le diplome français il me faut une autorisation de travail.rnje veut savoir svp si on va me refuser le changement de statut et que dois je faire pour regler ma situation et est ce que sa prend du temp psk sa fais 3 mois que j'attend ;;;;;;;merci

Par **sacel**, le **07/05/2010 à 23:46**

il faut aller à la Direction du travail et de l'emploi pour avoir les renseignements nécessaires.